



# Licence professionnelle Management et conduite d'unités de production

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et conduite d'unités de production. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028144

**HAL Id: hceres-02028144**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028144>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002411

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Management et conduite d'unités de production

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, créée en 2001, propose deux parcours ; le premier dans la poursuite de la formation « Maintenance avancée » et le second, nouveau parcours « Production agro-alimentaire et pharma cosmétique ». Les aspects professionnalisant sont assez peu renseignés, les modules d'harmonisation proposés ne permettent pas d'accueillir suffisamment d'étudiants provenant de licences générales, l'effectif étant toujours limité. La licence professionnelle jusqu'en 2005 était ouverte à la formation continue et à la formation initiale aux titulaires de DUT et de BTS secondaires ainsi qu'aux L2 « Science et techniques ». La place de cette licence professionnelle, localisée à Chartres, dans l'offre générale de l'établissement n'est pas argumentée.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	15 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les recommandations faites lors de la dernière évaluation sont pour certaines encore d'actualité, l'établissement n'apportant pas de réponses adaptées. La formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant PRAG assurant le pilotage d'une équipe pédagogique essentiellement issue de l'IUT de Chartres. Il existe une forte proportion de BTS, en nette augmentation alors que les DUT sont en baisse significative, en termes de répartition des effectifs. L'insertion professionnelle est correcte, mais il convient de limiter la poursuite d'études annoncée à 20 %. Le faible recrutement d'étudiants de licences généralistes est le reflet de la faible mobilisation des enseignants-chercheurs de l'établissement dans cette formation. Le rééquilibrage vers des enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs conduirait d'une part à valoriser cette formation au sein de l'établissement, et d'autre part à apporter une plus-value de la recherche et du transfert de la recherche appliquée au secteur concerné pour améliorer encore le niveau de qualification des diplômés en recherche d'emplois.



- Point fort :
  - L'apprentissage.
  
- Points faibles :
  - Une faible contribution des enseignants-chercheurs (parcours existant) et des professionnels (nouveau parcours) sur le cœur de métier.
  - Un contenu pédagogique insuffisant sur le cœur de métier, plus particulièrement pour le nouveau parcours.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il est indispensable de proposer des enseignements ciblés sur le cœur de métier et de renforcer la contribution des enseignants-chercheurs dans la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement opérationnel avec un rôle bien identifié serait un outil d'aide au pilotage pertinent destiné à la mise en place d'une stratégie pour faire évoluer la formation.